

19.05.2019 – 13:45 Uhr

Deux fois oui : des décisions stratégiques pour l'industrie suisse

Zurich (ots) -

Les citoyens ont dit deux fois oui aux projets fédéraux en ce dimanche de votation. La Suisse obtient ainsi un cadre fiscal compétitif et conforme au niveau international pour toutes les entreprises. Il se base sur un compromis bien suisse qui s'est avéré solide lors de la votation. Grâce au oui à la loi sur les armes, l'accord important de « Schengen/Dublin » pour le trafic des marchandises est aussi maintenu. La voie bilatérale est ainsi renforcée. Le peuple a de ce fait pris deux décisions stratégiques en faveur de l'industrie axée sur les exportations.

La réforme fiscale liée au projet AVS-fiscalité était urgente. La Suisse a dû adapter la législation fiscale pour les entreprises afin de continuer à répondre aux standards acceptés au niveau international. Le projet accepté par le peuple élimine enfin les insécurités qui pesaient depuis des années sur le régime fiscal futur, assure un cadre compétitif pour toutes les entreprises et renforce l'AVS. Grâce à cette approbation, les cantons ont une assurance et une marge de manoeuvre pour baisser leurs impôts selon leurs priorités à un niveau compétitif et ainsi assurer les places de travail. Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem, est content : « Swissmem salue l'adoption du projet AVS-fiscalité. Ce compromis bien suisse s'est avéré solide. Nous attendons que les partis politiques qui ont rendu possible ce compromis accompagnent également de manière positive son application au niveau cantonal en vue de réduire la charge fiscale pour toutes les entreprises à un niveau compétitif. »

En disant oui à la révision de la loi sur les armes, la Suisse reprend une adaptation supportable qu'elle a pu considérablement influencer en tant que membre associé de l'accord « Schengen/Dublin ». Sans cette reprise, les accords auraient été supprimés. Pour l'industrie axée sur les exportations, il est ainsi garanti que le trafic des marchandises ne sera pas entravé davantage par des contrôles systématiques. Ces derniers auraient été nécessaires, si la Suisse était sortie de « Schengen/Dublin ».

La Suisse reste aussi membre associé de l'accord de « Schengen/Dublin ». Les citoyens ont de fait donné un autre signal positif en faveur de la voie bilatérale et d'une Suisse connectée. Par ce résultat, le Conseil fédéral est invité à clarifier rapidement avec l'UE les points en suspens concernant l'accord-cadre bilatéral et à le signer encore avant la pause estivale. La campagne contre l'initiative de résiliation peut aussi débiter sur cette base, déclare Brupbacher.

Contact:

Pour tous renseignements :

Jonas Lang, chef adjoint Communication
Tél. +41 44 384 48 33 / portable +41 79 777 41 36
E-mail : j.lang@swissmem.ch

Philippe Cordonier, responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100828251> abgerufen werden.